

DIRECTION DE LA GESTION
DES CARRIERES ADMINISTRATIVES:

~~(T)~~ SECRET N° 93-489 du 14 Octobre 1993
MFPA/DGFP/DGCA/SAV.-

Portant promotion au titre de l'année 1992 de Monsieur MANTSOUKINA (Alphonse), Médecin des cadres de la Catégorie A, Hiérarchie I des Services Sociaux (Santé Publique) de la République du Congo.-

LE PREMIER MINISTRE, CHEF DU GOUVERNEMENT,

✓ ISAS:

(/u la Constitution du ~~15~~ Mars 1992 ;

(/u la Loi n° 021/89 du 14 Novembre 1989, portant Refonte du Statut Général de la Fonction Publique ;

(/u le Décret n° 62430/MF du 09 Mai 1962, fixant le régime des rémunérations des fonctionnaires ;

C/ u le Décret n° 624198/FP du 05 Juillet 1962, relatif à la nomination et à la révocation des cadres de l'Etat ;

(/u le Décret n° 65/44 du 12 Février 1965, abrogeant et remplaçant les dispositions du Décret n° 63/376 du 22 Novembre 1963, fixant le Statut Commun des cadres de la Catégorie A, Hiérarchie I de la Santé ;

(/u le Décret n° 65/170/FP du 25 Juin 1965, réglementant l'avancement des fonctionnaires ;

(/u le Décret n° 74/470 du 31 Décembre 1974, abrogeant et remplaçant les dispositions du Décret n° 62/196/FP du 05 Juillet 1962, fixant les échelonnements indiciaires des fonctionnaires ;

(/u le Décret n° 85/260 du 05 Mars 1985, déterminant le circuit d'approbation des actes relatifs aux intégrations, avancements et révisions des situations Administratives des Agents de l'Etat;

(/u le Décret n° 90/726 du 14 Novembre 1990, portant déblocage des effets financiers des avancements et des révisions des situations administratives ;

D.G.C.F.

(/u le Décret n° 93/315 du 23 Juin 1993, portant nomination
du Premier Ministre, Chef du Gouvernement :

(/u le Décret n° 93/518 du 24 Juin 1993, portant nomination des Membres du Gouvernement ;

(/u le Décret n° 93/42 du 19 Juillet 1993, portant organisation des intérim des Ministres:)

(/u l'Arrêté n° 2087/FP du 21 Juin 1958, fixant le règlement sur la solde des fonctionnaires :

(/u le Décret n° 93-488 /MFPRA/DGFP/DGCA/SAV/S1 du 14 Octobre 1993
 Portant inscription au tableau d'avancement au titre de l'année
 1992 de Monsieur MANTSOUKINA (Alphonse) Médecin des Cadres de la
 Catégorie A, Hiérarchie I des Services Sociaux (Santé Publique)
 de la République du Congo.-

~~SECRET~~ .-

-:-:-:-:-

...../.....

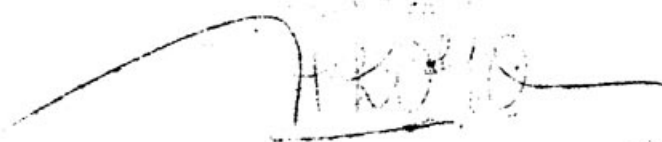
ARTICLE 1er : ~~Monsieur~~ MANTSOUKINA (Alphonse) Médecin de 5ème échelon des cadres de la catégorie A, hiérarchie I des services sociaux (Santé Publique) de la République du Congo, en service à la Direction Générale de la Fonction Publique à Brazzaville, est promu au titre de l'année 1992 au 6ème échelon, Indice 1400 de son grade, pour compter du 01 Septembre 1992 - Acc = Néant.

ARTICLE 2 : Le présent décret qui prendra effet tant du point de vue de la solde que de l'ancienneté pour compter de la date cidessus indiquée, sera enregistré, publié au Journal Officiel ~~de la République du Congo~~ et communiqué partout où ~~besoin sera./-~~

Par le Premier Ministre, Chef du Gouvernement;

Le Ministre de la Fonction Publique et des
Reformes Administratives.

Brazzaville, le 14 Octobre 1993


Jean Propper K O Y O


Général Jacques Joachim YHOMBY ORANGO

AMPLIATIONS :

DGFP/DGCA.....03
DGB.....03
DGOF.....01
DGSP.....03
INTERESSEE.....01
SGG/BC.....03
JORC.....01
DGFP/BST.....02

